
PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 4 JUIN 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 4 juin 1999*

Aujourd'hui, à vingt heures quarante-neuf minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 63 Loi concernant certains contrats du ministère du Revenu

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.